L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance........ $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance........ $5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription sans donner avis par écrit une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque fois.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle. Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

VOYAGES D'ÉTÉ.

Le vapeur UNDINE, capitaine A. Carlile, reprend à jour d'hui mardi, vingt six mai, ses voyages réguliers partant de Covington les mercredis, jeudis et vendredis, à six heures A. M. et du Lac Pontchartrain, les mêmes jours, après l'arrivée des chars de onze heures. Les samedis il [illegible] Pontchartrain après l'arrivée des chars de [illegible] et opérera son retour de Covington [illegible] 26 mai.

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, meubles [illegible] état, faisant maintenant des voyages [illegible] [illegible] JOHN HALL, 1, Front Levée.
N. B.—Le Waverly est récemment construit et tire très peu d'eau. 26 mai.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le vapeur WAVERLY, capitaine S. T. Smith, [illegible] pour Patersonville, Franklin, [illegible] New Town, St. Martinville et tous les ports [illegible] s'adresser à bord ou à
DARBY & TREMOULET, [illegible]
ou à CHARLES DERBANE.

POUR CABAHANOCE et les ports [illegible] le steamer MUSIC, [illegible] [illegible]
JAMES LAROSE, 51 Vieille Levée.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
[illegible] J. W. [illegible]
J. F. BERCIER & Co. Agents, 51 Vieille Levée.

A VENDRE.—Le steamer PATRICK HENRY, ses agrès, [illegible] et meubles [illegible]
JOHN HALL, Agent des propriétaires.
[illegible]

Le vapeur J. M. SCOTT [illegible] BELLE CREOLE [illegible] BAYOU SARA [illegible]
[illegible] Le BELLE CREOLE partira [illegible] s'adresser au capitaine à bord.

BATEAU DE LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET BAYOU SARA.
ARRANGEMENT POUR LE PRINTEMS ET L'ÉTÉ.
BATEAU A VAPEUR CLINTON, CAPT. BAIRD.
Conformément au contrat passé pour cette route, à dater du [illegible] le bateau à vapeur CLINTON partira de la Nouvelle-Orléans les mardis et mercredis, à 10 heures A. M. [illegible] Bayou Sara et opérera son retour de Bayou Sara les lundis et vendredis, à 10 heures A. M. [illegible] les ports en dessous mentionnés. [illegible] le capitaine Baird sollicite [illegible] continuation du patronage de ses amis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
W. H. AVERY.
N. B.—Le [illegible] le Clinton [illegible] Fort Adams [illegible]

[illegible] DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE.
[illegible]
ROBERT MURPHY, No. 62, Vieille Levée.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le [illegible]
BEAUD & LANDRY, 14 Bienville.

POUR NEW-YORK.—Le nav. s. WABASH, capt. Hathaway [illegible]
J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Le navire PLATINA, capt. Wodworth, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. P. WHITNEY & Co, 73 Camp.

POUR NEW-YORK.—Le navire OSWEGO, capt. Johnson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le marché aux légumes, ou à
JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

POUR BOSTON.—Le brick PLYMOUTH, capt. Brewer, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Partant le 20 juin.—Le navire paquebot VESTA, capitaine O. [illegible] engagé et partira positivement comme ci-dessus. Pour passage à la [illegible] s'adresser au capitaine à bord ou à
JENKINS & TIGLER, 7 Royale.

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot CHATEAUBRIAND, capt. Labordé, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau No. [illegible] ou à
A. MOLIER, rue St. Louis,
ou JENKINS & TIGLER, 7, Royale.

POUR LE HAVRE.—Le navire ALESTO, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret de [illegible] s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire LEODES, capitaine Robson, partira sous peu. Pour fret de [illegible] s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR VENISE.—Le navire PERSIAN, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, 3me municipalité, ou à
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire EMPEROR, capitaine Brown, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
Fs. PERRET, 38, Bienville,
ou à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire LUCY, capitaine Gould, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 23, 2me municipalité ou à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ASHLAND, capitaine Williams, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire CLAIBORNE, capitaine Levensaler, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVOURNE.—Passage seulement. La barque SHANNON, capitaine Newell, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au poteau 30, seconde municipalité, ou à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire OHIO, capitaine Bird, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou pour du fret lourd, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

Le navire MEDORA, capt. Simson, de Boston, commencera à débarquer son chargement aujourd'hui, en la cale de la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
RICKER & PEARSON, 62, Camp.
28 mai

Ni le capitaine ni le consignataire du navire français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.
29 mai. AUGTE. MOLIER, 90 St. Louis.

Le navire ELIZABETH ELLEN, venant du Havre est en déchargement vis à vis la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont priés d'avoir à retirer leurs marchandises de dessus la Levée. Toutes marchandises pour lesquelles l'on n'aura pas pris de permis [illegible] seront envoyées dans les magasins publics.
29 mai. LEVI [illegible] 93, Commune.

Le navire CHATEAUBRIAND, capitaine Laborde, venant du Havre, est maintenant en débarquement vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis d'ici à cinq jours et de recevoir leurs marchandises sur la Levée. AUG. MOLIER,
29 mai. 90, St. Louis.

SUCRE HAVANE—165 caisses sucre en débarquement du brick TILA vendre par
11 mai. L. CANTIN, 42 Gravier.

CAFÉ HAVANE—144 sacs café du vert, en débarquement du brick TILA vendre par
11 mai. L. CANTIN, 42 Gravier.

NOIR D'IVOIRE—50 barils, à vendre par
11 mai. L. CANTIN, 42 Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 4 JUIN 1846.

LE GÉNÉRAL TAYLOR ET SON ARMÉE.

Le 26 mai, la promotion du Brigadier-Général ZACHARY TAYLOR au grade de Major-Général à brevet, a été envoyé par le Président au Sénat des Etats-Unis, qui a sur-le-champ, confirmé à l'unanimité cette juste nomination. Elle sera accueillie partout, nous en sommes convaincus, avec la plus vive satisfaction. On ajoute, ce qui ne fera pas moins de plaisir à beaucoup de monde, que le héros de Palo-Alto et de la Ravina gardera le commandement en chef de l'armée qui a déjà conquis tant de gloire sous ses ordres.

On ne peut que se féliciter de voir le Président ainsi que le Sénat, montrer tant d'empressement à récompenser la valeur et les services du général TAYLOR. Ils répondent ainsi dignement au sentiment national. C'est surtout dans une république qu'il est important de reconnaître sur-le-champ et de récompenser avec promptitude les services des hommes dévoués. Ils ont peu d'honneurs bien éclatants à espérer ; ils ne sauraient compter sur de grands avantages pécuniaires ; il faut donc que les faibles récompenses dont peut disposer le gouvernement, soient dispensées avec un à propos et un empressement qui en relèvent le prix ; il faut aussi qu'elles soient accompagnées de manifestations populaires qui leur donnent une valeur inappréciable. C'est là, on peut le dire, ce qui est arrivé pour le général TAYLOR. Les acclamations du peuple ont sanctionné à l'avance la glorieuse destination dont l'a honoré l'Exécutif.

Maintenant qu'on a fait la part du général, ne faut-il pas songer à ses vaillants compagnons d'armes, à cette bande de braves qui ont partagé ses périls et assuré ses succès ! Nous voyons que le Congrès y a déjà pensé : il a été présenté des résolutions qui votent des remerciments à l'armée ; mais ce n'est là qu'un bien faible témoignage, et nous croyons que l'on pourrait faire un peu plus et un peu mieux pour l'armée du Rio-Grande. N'a-t-on plus d'avancement à donner? Pour notre part, nous approuvons complètement le langage tenu par l'*American* de Baltimore, à propos de nos troupes : "Elles avaient à garder le nom et l'honneur national ; elles ont accru l'un et l'autre ; elles ont ajouté des pages glorieuses à nos annales militaires. L'Angleterre décerne à ses héros les honneurs de la chevalerie et de la pairie, des pensions durant leur vie, des monuments à Westminster pour consacrer leur mémoire. Avec une reconnaissance moins pleine d'ostentation, mais non moins sincère, nous pouvons offrir à nos soldats vainqueurs des preuves positives que leurs hauts-faits sont appréciés et leurs noms honorés. Que ceux qui se sont noblement conduit dans un rang inférieur, soient élevés à un rang supérieur : le privilége de servir sa patrie dans une plus large sphère, est cher au cœur du soldat. Nous espérons donc que le gouvernement montrera combien il apprécie les services des vainqueurs du Rio-Grande, en accordant de l'avancement à ceux qui se sont le plus distingués dans les derniers combats."

Départ de volontaires.—Cinq compagnies de la Légion de St. Louis se sont embarquées hier soir sur le Galveston, pour la Pointe Isabelle. Elles forment un total de 398 hommes, sous le commandement du colonel Easton et du lieut. colonel Kennet. Le reste de la Légion, composé de trois compagnies d'Allemands, ainsi que la Légion de Louisville, partira ce soir sur les vapeurs New York et Jas. L. Day.

Le courier chargé de porter une épée d'honneur au gén. TAYLOR, est parti hier à bord du *Galveston*.

CONSUL A LA NOUVELLE-ORLEANS.—Le Président des E. Unis a reconnu G. R. DEITER, comme consul de la république de Venezuela pour le port de la N.-Orléans.

Nos communiqués et nos éditoriaux (cela s'écrit dans le *Courrier*), nous valent une petite sortie assez bienveillante de la part d'un correspondant de ce journal ; la chose est toute simple, et nous nous en consolons fort aisément. Le seul point que nous notons, c'est celui-ci : " une artiste (c'est Mlle Calvé sans doute que l'on veut dire) va bientôt, et *pour toujours*, s'éloigner de notre pays. Nulle considération ne pourrait la décider à venir encore embellir nos soirées d'hiver." Le correspondant du *Courrier* parle-t-il *par autorité*? Nous le souhaitons sincèrement ; car, quoiqu'on en dise, nous sommes des amis de Mlle Calvé, surtout des amis de l'administration, et nous n'avions qu'une crainte, c'est que toutes deux n'eussent en commun fait un pas de clerc ; il n'en est rien, nous affirme quelqu'un qui probablement le sait : Tant mieux, mille fois tant mieux ! S'il en est ainsi, nous en féliciterons sincèrement Mlle Calvé qui, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, aura prouvé qu'elle était non seulement artiste de talent, mais femme d'esprit.

SAN JUAN DE ULOA.—Dans une de ses dépêches au Département de la Marine, le commodore Conner dit que l'on a dans ces derniers tems déployé une grande activité pour renforcer et approvisionner la ville de Vera Cruz, ainsi que le fort de San Juan de Uloa. Il y a maintenant, dit le commodore, près de deux cents pièces d'artillerie en état de servir dans le château même, et cinquante au moins dans les deux forts et sur la partie des murs de la ville qui commandent le mouillage. Toutes ces pièces sont neuves et de gros calibre, la plupart de 32 et de 42, avec environ huit ou dix canons à la Paixhans. On assure que la garnison du château compte au moins deux mille hommes, et que celle de la ville est à peu près de la même force.

INVASION DU MEXIQUE.—Le *Journal du Commerce* de New York, publie une lettre qui contient les deux paragraphes suivants :

"On a parlé d'une invasion du Mexique, faite sur divers points à la fois par des corps d'armée qui convergeraient tous sur la ville de Mexico. Un officier distingué de l'armée a, dit-on, exprimé l'opinion que pour atteindre ce but, il ne faudrait pas moins de cent mille hommes.

"En attendant, le gouvernement a pris un parti qui est presque aussi décisif et aussi grave que la marche d'une armée sur la Capitale du Mexique. L'Escadre Américaine, que commande le commodore Stockton, a reçu l'ordre de prendre possession de San Francisco de Monterey, et de garder à tout prix ces deux places. Ce que je vous dis là, est un fait positif."

NOUVELLES DE L'ARMEE AMERICAINE.

Le navire à vapeur Alabama est arrivé hier soir des Brasos de St Yago, d'où il est parti le 1er de ce mois, à 8 heures du matin. Il n'annonce rien de nouveau. Le gén. Taylor était toujours à Matamoros, attendant de nouveaux renforts avant de pénétrer dans l'intérieur. Ses troupes désiraient ardemment en venir encore aux prises avec les Mexicains.

Les officiers blessés suivans, ont été transportés ici sur l'Alabama : le lieut. Arthur, 1d régiment d'artillerie ; les lieutenans Gates et McClay, et le capitaine Kells du 8e d'infanterie, et le lieutenant Stevens, du 5e. Les colonels Winthrop et Lyons, de l'état-major du gén. Taylor, sont arrivés également sur ce navire.

Le capitaine de l'Alabama nous informe qu'aussitôt son arrivée aux Brasos, (le 28 mai) un coup de vent s'est fait sentir ; à 11 heures du soir il s'est élevé à une telle violence, que l'Alabama a chassé sur ses deux ancres.

Voici les désastres qui ont eu lieu aux Brasos : le vapeur Colonel Harney s'est échoué sur la barre, mais pourra être relevé ; le vapeur Augusta, fortement échoué ; les goëlettes Waterman et Eufalia, échouées ; le vapeur Leo est également échoué en dehors de la barre. On pense que le pilot-boat Hitchcock s'est perdu dans l'ouragan.

Les navires suivants étaient mouillés aux Brasos : Les vapeurs Monmouth, Sea et Florida ; une barque de Galveston avec des troupes, le brick Apalachicola, les goëlettes Water-Witch, Wm. Bryan, Ellen & Clara, Enterprize, Cornelia, Southern et Arista. Il y avait un navire en dehors de la barre, prêt à décharger ce qu'il avait à bord.

Le Président a nommé les deux officiers du nouveau régiment de carabiniers à cheval de l'armée des Etats-Unis : M. Armstrong, colonel ; et le capt Fremont, lieutenant-colonel.

On assure que le Sénat des Etats-Unis a rejeté la nomination de M. Horn, comme collecteur du port de Philadelphie.

NEW-YORK.—A la réception de la nouvelle des victoires du 8 et du 9, des salves d'artillerie ont été tirées, et la plupart des hôtels ont déployé le pavillon américain en signe de réjouissance. Tout le monde s'applaudit de ces brillans succès, et l'on espère généralement que, plus nos victoires seront décisives, plus tôt nous forcerons les Mexicains à la paix.

—On lit dans l'*Express* de cette ville : "On nous apprend que le commodore Perry et le commodore Kearney, qui sont en ce moment dans notre ville, viennent d'acheter deux steamers de 500 tonneaux chacun, et quatre goëlettes de 90 tonneaux, qui avaient été construits par M. Bell & Brown de cette ville pour les Mexicains. Ces derniers, à ce qu'il paraît, n'avaient pas voulu ou pu les payer."

On a reçu à l'arsenal de Brooklyn des ordres pour lancer la corvette Albany qui est presque complètement terminée. Elle sera prête sous huit ou dix jours.

MARINE.—On lit dans le Beacon de Norfolk du 25 mai :

"Le commandant Garret J. Pendergrast, a reçu l'ordre de se rendre à l'arsenal maritime de Memphis et le commandant W. H. Gardner doit venir ici. [illegible] McKean doit monter la corvette [illegible] lieutenant Chatard, le Water-witch ; ces [illegible] immédiatement armés dans [illegible] que le gouvernement veut [illegible] d'embarcations légères qui [illegible]

[illegible]

DEPECHES OFFICIELLES DU GENERAL TAYLOR.

L'Union du 26 publie les "Rapports" que le brave commandant de notre armée a adressés à l'Adjudant-Général à Washington pour lui rendre compte de ses opérations du 7 au 12 mai. Ils contiennent donc une esquisse de la canonnade du 8 et du combat du 9. Ce sont à notre sens d'admirables *bulletins* militaires : netteté, simplicité, précision, ils ont toutes les qualités désirables. On y sent tout à la fois l'homme d'action et l'homme supérieur : M. TAYLOR fait simplement de grandes choses, et ce qui ne gâte rien à l'affaire, il les raconte simplement. Cela est surtout remarquable au milieu de nos habitudes presqu'universelles d'exagération. Nous n'avons pu résister au plaisir de traduire les plus importantes de ces dépêches, et notre version se tient aussi près que possible du texte :

POINTE-ISABELLE, 7 mai 1846.

Je me mettrai en marche aujourd'hui avec le corps principal de l'armée pour ouvrir une communication avec le major Brown et lui porter des vivres et des munitions. Si l'ennemi s'oppose à ma marche, quelles que soient ses forces, je le combattrai. On entend de tems à autre le canon dans la direction de Matamoros, ce qui prouve que tout est en ordre de ce côté.

CAMP DE PALO ALTO, 9 mai 1846.

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'hier, dans ma marche de Pointe-Isabelle, j'ai rencontré près d'ici les forces mexicaines, et qu'après une action d'environ cinq heures, je les ai délogés de leur position : j'ai campé sur le champ de bataille. Notre artillerie, composée de deux pièces de 18 et de deux batteries légères, est l'arme qui a été surtout engagée ; et c'est à la façon supérieure dont elle a été manœuvrée et servie que nous devons principalement notre succès.

On pense que la force de l'ennemi était d'environ six mille hommes, avec sept pièces de canon et huit cents cavaliers. Il a perdu au moins cent hommes tués. Notre force n'excède pas, tout compte fait, deux mille trois cents hommes ; notre perte est comparativement fort légère : quatre hommes tués, trois officiers et vingt-sept hommes blessés, dont plusieurs mortellement. J'ai le regret de vous dire que le major Ringgold, du 3e. d'artillerie, et le capt. Page du 4e d'infanterie, sont grièvement blessés. Le lieutenant Luther, du 2e d'artillerie l'est aussi, mais légèrement.

L'ennemi a battu en retraite, et l'on croit qu'il a repassé le fleuve. J'ai lancé des éclaireurs dans la direction qu'il a dû suivre, et le gros de l'armée va se mettre en mouvement sur le champ.

Dans la précipitation de ce premier rapport, je puis seulement vous dire que les officiers et les hommes se sont conduits d'une manière admirable durant l'action. J'aurai le plaisir de vous adresser un rapport plus détaillé quand j'aurai reçu celui des divers chefs de corps.

Camp de la Resaca de la Palma, A 3 milles de Matamoros, 10 heures du soir, 9 mai 1846.

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'aujourd'hui à 2 heures je me suis mis en marche avec le gros de l'armée, après avoir préalablement jeté un corps d'infanterie légère dans la forêt qui couvre la route de Matamoros. Lorsque j'arrivai près de l'endroit où je suis maintenant campé, mon avant-garde découvrit qu'un ravin traversant la route avait été occupé par l'ennemi avec de l'artillerie. J'ordonnai aussitôt à une batterie d'artillerie de campagne de balayer la position, en la flanquant et la faisant soutenir par le 3e, le 4e et le 5e regiments, déployés en tirailleurs sur la droite et sur la gauche. Un feu bien nourri d'artillerie et de mousqueterie se continua pendant quelques tems ; puis enfin les batteries ennemis furent emportées successivement par un escadron de dragons et les régiments d'infanterie qui se trouvaient là. L'ennemi fut bientôt chassé de sa position, et poursuivi jusqu'au fleuve par un escadron de dragons, un bataillon d'artillerie, le 3e infanterie et une batterie légère. Notre victoire a été complète. Huit pièces de canon, avec une grande quantité de munitions, trois étendards et une centaine de prisonniers sont tombés en notre pouvoir ; parmi ces derniers on compte le général La Vega et quelques autres officiers. Un autre général dit-on, aurait été tué. L'ennemi a repassé le fleuve, et je suis sur qu'il ne nous inquiétera plus sur cette rive.

La perte des ennemis a été fort considérable ; la nôtre n'a pas été moins ; et je vous annonce avec un profond regret que le lieutenant Inge, 2e dragons, le lieutenant Cochrane, 4e infanterie, et R lieutenant Chadbourne, 8e infanterie, sont restés sur le champ de bataille. Le lieutenant-colonel Payne, 4e artillerie, le lieut.-col. McIntosh, le lieut. Dobbins, 3e infanterie, le capt Hooe, et le lieutenant Fowler, 5e infanterie, le capt Montgomery et les lieutenans Gates, Selden, McClay, Burbank et Jordan, 8e infanterie, ont été blessés. Le chiffre de nos pertes, tant en tués que blessés, n'est pas encore établi, et je le donnerai dans un rapport plus détaillé.

L'affaire d'aujourd'hui peut être regardée comme un digne complément de la canonnade d'hier ; et les deux, prises ensemble montrent sous le jour le plus favorable le sang-froid et la valeur de nos officiers et de nos hommes. Tous ont fait leur devoir, et l'ont fait noblement. Ce sera avec un sentiment d'orgueil que, dans un rapport plus détaillé, je m'arrêterai sur les actions de ceux qui se sont distingués.

Je vous annonce avec un plaisir tout particulier que le retranchement élevé en face de Matamoros s'est fort bien comporté durant une canonade et un bombardement de 160 heures. Mais ce plaisir est attristé par le profond regret que cause la perte de son héroïque et indomptable commandant, le Major Brown, qui est mort aujourd'hui de la blessure que lui avait faite une bombe. Sa perte serait en tout temps un malheur pour le service, mais pour l'armée que je commande, c'est un malheur irréparable. Un officier et dix hommes blessés, voilà tout le mal que nous a causé ce rude bombardement.

J'ai oublié de mentionner la prise d'un grand nombre de mulets de charge que nous avons trouvés dans le camp mexicain.

A la suite de cette dépêche vient un ordre du jour écrit du même style et daté de Resaca de la Palma, 11 mai. Le général y félicite les soldats de leur belle conduite dans les journées du 8 et du 9 ; puis il leur annonce qu'il repart pour Pointe Isabelle et qu'il les laisse sous le commandement du colonel Twiggs, qui devra rester sur la défensive.

La dépêche suivante est datée de Pointe-Isabelle, le 12 mai ; le général est venu en cet endroit pour s'entendre avec le commodore Conner, pour un mouvement combiné sur le fleuve. Il dit que les forces mexicaines sont déjà désorganisées et qu'il va immédiatement investir Matamoros et ouvrir la navigation du fleuve. Il entre aussi dans quelques détails sur la situation des blessés, ainsi que sur les pertes éprouvées : "Notre perte, dit-il, est environ de 3 officiers et 40 hommes tués, et de 13 officiers et 100 hommes blessés, tandis que celle des ennemis dépasse sans doute 300 tués ; plus de 200 ont été ensevelis sur les deux champs de bataille." L'échange d'un certain nombre de prisonniers a été effectué.

Dans un ordre du jour du 12 mai, le général fait annoncer que la redoute construite à Pointe-Isabelle portera désormais, en l'honneur du Président, le nom de "Fort Polk."

Deux dépêches du commodore Conner viennent à la suite des *bulletins* et des *ordres du jour* du général Taylor. Ils ne font que confirmer d'une façon moins précise les faits racontés par ce dernier, et rend compte de quelques mouvements de l'escadre du golfe.

Chronique Locale.

ENQUETE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un individu qu'on a trouvé noyé dans le fleuve, en face du débarcadère Randolph. Ce corps ne portait aucune marque de violence ; il avait les cheveux roux et des moustaches. On est porté à croire que c'est celui d'un allemand.

LOUIS WAGENER, qui habite l'hôtel Conti, a fait hier un affidavit devant le recorder. Sa malle, dit-il, a été forcée, et l'on y enleva une somme de $170 : onze souverains, quatre demi-aigles, deux quarts d'aigle, et une piastre portugaise marquée 3800 reis.

RECELEURS.—Robert Splain et Caroline Splain ont été arrêtés hier comme recéleurs. Parmi les objets qu'on a trouvés en leur possession, on remarque un habit et trois chemises appartenant au recorder Baldwin, devant lequel ils comparaîtront ce matin. Les recéleurs pas plus que les voleurs, ne respectent la justice.

VOL.—Il y a environ quinze jours, une montre fut volée rue Royale, chez M. Alfred Bouligny, qui crut la reconnaître hier chez un horloger demeurant sur la Levée, entre Ursulines et Hôpital. Sur la déposition de M Bouligny, un mandat de recherche fut lancé, et l'indentité de la montre constatée. L'horloger dit qu'elle lui avait été laissée en gage pour $8, par un mulâtre qui l'avait prié de ne la laisser voir à personne.

M. Wm. H. Palfrey a fait hier devant le recorder Genois, un affidavit contre les conducteurs des voitures de déménagement Nos 1,464 et 1,774. Il les avait engagé pour transporter un chargement de son magasin, 177, rue Gravier, au Vieux Bassin, à bord de la goëlette Philippine Rose. Arrivés là, ces hommes demandèrent deux piastres pour leur voyage ; et le plaignant se refusa à payer un prix exorbitant. Les conducteurs de recharger aussitôt leur voiture, tout en lançant contre M. Palfrey, ainsi que contre l'équipage de la goëlette, les plus grossières invectives et les menaces les plus outrageantes. M. Palfrey leur fit observer que comme membre du Conseil général, il était *ex-officio* juge de paix ; mais cela ne fit que redoubler la vivacité de leurs injures et de leurs menaces. Il est probable que de prompte mesures seront prises contre ces hommes qui ont gardé en leur possession la charge placée sur leurs voitures.

Le cutter de la Douane Van-Buren est parti de Charleston le 28 mai, pour le golfe du Mexique. Tandis qu'il était à l'ancre près du phare, la foudre est venue tomber sur le mât qui a été assez endommagé pour qu'il fut nécessaire de le remplacer. Heureusement personne n'a été blessé.

ALABAMA.—Vingt trois compagnies de cet Etat se sont déjà présentées au Gouverneur, en déclarant qu'elles étaient prêtes au premier signal à marcher vers le Rio Grande.

CONGRÈS.

AU SÉNAT.—Dans la séance du 25 mai, le bill complémentaire de l'acte qui pourvoit aux moyens de poursuivre la guerre contre le Mexique, adoptée une assez longue discussion, puis M. Benton achève son discours sur l'Orégon.

A LA CHAMBRE.—M. Brinkerhoff de l'Ohio présente une résolution conjointe, remerciant le général et son armée, et de plus, accordant aux officiers et aux soldats un mois de paie comme gratification. M. Dromgoole demande que les remerciements et la gratification ne soient pas compris dans la même résolution. Le tout est renvoyé au comité [illegible] l'on reprend, jusqu'à l'heure d'ajournement, la discussion du bill des [illegible]

Dans la séance [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DU HAVRE DU 3 MAI.—Par le steamer *Britannia* nous avons reçu une lettre du Havre, du 3 mai, dans laquelle on nous écrit : " Je profite du dernier délai accordé à la correspondance de Liverpool (le steamer devant partir le 5 au lieu du 4) pour vous donner les nouvelles d'aujourd'hui. Les insurgés Espagnols ont été complètement battus et les chefs arrêtés. Voilà donc encore un *pronunciamento* d'étouffé. Le paquebot le *Havre*, qui devait partir le 1er mai, a été surpris par les marées basses et ne pourra pas prendre la mer avant le 5. Parmi les passagers se trouve un chargé de dépêche du gouvernement Belge qui porte probablement à M. Polk la ratification du traité de commerce récemment conclu entre les Etats-Unis et la Belgique."

(*Courrier des Etats-Unis.*)

FORTIFICATIONS DE PARIS.

Le compte rendu des travaux des fortifications de Paris vient d'être adressé au roi et distribué aux chambres. Les crédits ouverts en vertu de la loi du 3 avril 1841 jusqu'au 31 décembre 1845, s'élèvent à la somme de 128 millions. Les dépenses effectuées se montent à 127,266,238 francs. Excédant des crédits sur les dépenses : 783,762 francs. La somme totale attribuée aux fortifications de Paris étant de 140 millions, il reste à dépenser 12,783,762 francs, au moyen desquels les travaux seront complètement terminés. Dès aujourd'hui, les fortifications sont en état de servir contre l'ennemi. La pensée de Vauban et de Napoléon est accomplie.

Le compte rendu affirme que les dépenses pour travaux accessoires ne dépasseront pas les limites du crédit total accordé par les chambres ; ainsi tombent toutes les déclamations auxquelles on s'est livré pour persuader à la France qu'il était impossible de prévoir ce que coûteraient les fortifications de Paris.

Les dépenses, d'après le compte-rendu, sont ainsi réparties :

Enceinte,	51,361,959 fr.	22 c
Forts et routes stratégiques,	59,633,163	69
Terrains,	17,471,638	54
Dépenses générales,	8,533,238	55
	140,000,000 fr.	00 c

Le compte rendu présente quelques autres chiffres qui ne sont pas sans intérêt.

La superficie des terrains occupés par les fortifications est de 782 hectares (2,346 arpens de Paris). Le génie est en possession de 770 hectares ; il n'en a donc que 12 à obtenir. 657 hectares ont été cédés à l'amiable. Les 113 hectares qu'il a fallu obtenir par expropriation ont coûté 27 0/0 de plus que l'estimation. L'Etat avait offert 2,410,557 francs, le jury a alloué 3,054,519.

Le développement de l'enceinte est de 38,661 mètres : celui des forts de 22,648 mètres ; le développement total des fortifications est donc de 61,309 mètres, environ quinze lieues un quart, œuvre de défense la plus colossale qui ait jamais été exécutée.

ILES DU CAP VERD.—On a reçu à Boston par l'arrivée de la barque *Pauline*, de tristes nouvelles de ces îles. L'une d'entre elles, Bona Vista est à ce qu'il paraît, ravagée par la fièvre jaune, qui a déjà horriblement décimé la population. Au départ de la *Pauline*, le fléau sévissait toujours avec la même rigueur. Bona Vista est en tout tems un séjour assez stérile et assez triste ; la malheureuse population qui l'habite a tout à la fois à lutter contre l'épidémie et contre la famine. Les classes inférieures sont dans la dernière détresse ; on dit qu'un certain nombre de pauvres sont déjà morts de faim. On y a envoyé de la Gambie quelques secours en mais, mais ils étaient malheureusement peu considérables. A Goreo, la variole faisait de grands ravages parmi les nègres. Deux cents environ étaient morts dans un espace de vingt jours, et l'hôpital était toujours plein.

ANECDOTE.

UNE BONNE CHANCE.

Sous les tilleuls du Palais-Royal, à l'ombre d'un feuillage que les précoces rayons du printemps ont épanoui plus tôt que de coutume, les vacances de Pâques ramènent la troupe errante des comédiens de province que les fluctuations du monde dramatique laissent sans engagements. C'est toujours là que ces pauvres artistes abandonnés viennent chercher une dernière chance de salut. Tous les emplois de la scène sont représentés dans ce congrès en plein air. On y trouve le héros du drame, la soubrette de la comédie, le confident de la tragédie classique, le père noble, l'amoureux, la grande coquette, le marquis ruiné, le valet à bout de ses ruses, le financier sans argent, le comique à l'air triste, le ténor enrhumé, la cantatrice mécontente. Quelques flâneurs indiscrets vont rôder autour de ces groupes qui leur offrent un spectacle gratis ; les curieux prêtent l'oreille à des dialogues improvisés, souvent plus pittoresques, plus piquants, plus spirituels que la comédie jouée sur les planches. A les entendre, tous ces acteurs sans place sont victimes de la cabale, proscrits par l'envie, exilés par le mauvais goût d'un public ignorant. Leur espoir est fondé sur les tempêtes qui agiteront la réouverture des théâtres de province et sur la chute de quelques artistes dont l'engagement ne doit être définitif qu'après l'épreuve des débuts. Puis, lorsque cette dernière espérance se sera évanouie, ils n'auront d'autre ressource que de s'enrôler sous la bannière des directeurs nomades qui vont pendant l'été parcourir les petites villes et planter leurs tréteaux dans les fêtes foraines des villages et de hameaux. Heureux encore, ceux qui ne sont pas admis à faire cette triste campagne, et qui n'auront pas à subir une misère plus accablante.

Un de ces pauvres comédiens qui, après avoir tenu les premiers emplois dans les principales villes de province, était descendu à une condition plus que modeste, se trouvait sans engagement à la fin de l'année dramatique, et la nécessité l'avait conduit à Paris, où il n'était pas venu depuis vingt-cinq ans, car jusqu'alors il avait résidé dans le midi de la France, faisant ordinairement de longs séjours dramatiques dans chacune des villes où il se produisait, et lorsqu'il changeait de théâtre, allant directement de l'un à l'autre sans passer par la capitale. Paris lui parut considérablement embelli, il ne le reconnaissait plus, et il en aurait volontiers admiré toutes les nouveautés et toutes les merveilles s'il avait eu l'esprit moins inquiet et la bourse mieux garnie.

Mais le présent et l'avenir se montraient à lui sous de tristes couleurs. C'était la première fois qu'il se voyait dans emploi ; le déclin se faisait sentir, la vieillesse et la misère arrivaient, se donnant la main Cependant le vieil artiste ne manquait ni de philosophie ni de courage. Après avoir fait quelques promenades infructueuses dans les allées du Palais-Royal, où il retrouva d'anciens et bons camarades, mais pas un seul directeur qui voulut l'engager ; loin de se laisser abattre, il conçut l'ambitieux espoir de se placer à Paris. On lui avait donné une lettre de recommandation pour le théâtre du Vaudeville, où il résolut de se présenter pour remplir un emploi de quatrièmes rôles et d'utilités. L'ambition n'était pas exagérée ; d'autant mieux que le modeste acteur était résolu à se contenter de légers appointements. Le voilà donc qui revêt ses plus beaux habits de ville, et après un frugal déjeûner dans un restaurant à prix fixe et un cigare fumé sous les tilleuls, il s'arme de toute son assurance et il demande le chemin du Vaudeville.

—Sur la place que vous trouverez au bout de cette rue, lui dit-on en lui montrant la rue Vivienne.

Au bout de la rue et sur la place indiquée le comédien étonné s'arrêta devant un magnifique monument.

—Quel beau théâtre, pensa-t-il... Hélas ! trop beau pour moi ! On ne doit recevoir là que des talens proportionnés au local, et moi chétif je n'y trouverai probablement qu'un refus dédaigneux.

Le pauvre homme avait pris la Bourse pour le Vaudeville.

L'imposant aspect du monument lui fit perdre toute sa résolution. La colonnade l'intimidait ; il ne se sentait pas de force à remplir même le plus minime emploi dans un théâtre d'une architecture si grandiose. Cependant, il s'avança machinalement, il franchit la grille et monta les marches. Arrivé sous le péristyle, il rencontra un visage de connaissance, un habitué de l'orchestre au théâtre de Bordeaux.

—Eh ! quoi ! c'est vous, s'écria le Bordelais, en lui serrant la main avec une franche effusion.

—Oh ! mon Dieu oui, répondit naïvement le comédien.

—Et que venez-vous faire ici ?

—Je viens tenter la fortune.

—Prenez-garde ! Le terrain est glissant, dangereux, plein d'écueils. Croyez-moi, ne vous y fiez pas, et cherchez ailleurs une fortune moins rapide peut-être, mais plus sûre.

—Oui, c'est précisément là ce que je me disais tout à l'heure. La province avec de bons petits appointemens, voilà ce qu'il me faut.

—Et là vous ne pouvez que réussir, car vous avez du talent : le public de Bordeaux, qui s'y connait, vous a donné votre brevet de bon comédien. Vous rappelez-vous comme il vous applaudissait, ce public intelligent et plein de feu ?

—C'était le bon temps ! il y a sept ou huit ans de cela. J'étais alors dans toute la force, dans toute l'ampleur de mon talent, et je conviens que je jouais assez proprement la comédie. Je remplissais en chef et sans partage l'emploi des financiers, et sans vanité, j'ose dire que nul autre n'a mieux tenu cet emploi. Je suis encore le financier le plus habile, le plus complet qui se soit montré sur la scène de Bordeaux.

Tandis que le vieux comédien faisait ainsi son éloge avec toute la candeur et toute la bonne foi d'un véritable artiste, son interlocuteur fut arbordé par un courtier qui lui annonça une nouvelle importante. Aussitôt le spéculateur bordelais prit congé du comédien.

—Adieu, lui dit-il, les affaires m'obligent à vous quitter ; mais si vous avez besoin de quelqu'un ici pour une transaction, voilà monsieur qui s'en chargera volontiers.

Puis, s'adressant au courtier, il ajouta :

—Je vous recommande monsieur ; c'est un homme de talent, le financier le plus habile et le plus complet de Bordeaux.

Et après avoir ainsi répété à peu près et à la hâte la dernière phrase du comédien, le Bordelais s'éloigna rapidement. Le courtier, que ce titre de financier jetait dans une erreur bien naturelle, croyant avoir affaire à un riche spéculateur, salua profondément et dit.

—Monsieur, je m'estimerais heureux de vous faire agréer mes services.

—C'est moi qui serai votre obligé, monsieur, répondit l'artiste.

—Si vous m'acceptez pour intermédiaire, j'espère que vous aurez lieu d'en être satisfait.

—Monsieur est agent ?

Le comédien voulait dire agent dramatique, le courtier comprit agent de change, et la conversation continua ainsi sur une double équivoque.

—Agent, non ; je suis courtier.

—Cela revient au même.

—Absolument. Vous voulez jouer ?

—Je ne demande que cela.

—Eh bien ! je crois pouvoir vous guider avec quelque succès ; je suis parfaitement au courant de la place et j'ai assez d'influence dans la coulisse.

—Je n'en doute pas, monsieur, et je mets en vous toute ma confiance, tout mon espoir de réussir.

—Nous nous entendrons à merveille. Le mouvement d'aujourd'hui est très marqué. Nous sommes à la baisse.

—Hélas ! oui, cela baisse beaucoup ; la plupart des entreprises sont en dégringolade.

—Il faut donc laisser les opérations sur ce mouvement.

—Il faut bien s'y conformer !

—Vous avez déjà joué à la baisse ? Cela ne m'étonne pas ; les [illegible] y ont été pris ; mais vous vous rattraperez.

—[illegible] Pour la [illegible]

[illegible]

voulez-vous ? sur quel chiffre établissons nous l'affaire ?

—Ah ! voilà la question !

—Deux mille ! cela vous va-t-il ?

—Mais oui ; je me contenterai de deux mille.

Et pendant que le courtier inscrivait sur son carnet deux mille actions du chemin de fer du Nord, à vendre pour le compte de son client, le comédien se disait tout bas : " Un bon engagement dans le département du Nord, au théâtre de Lille, avec deux mille francs d'appointement, c'est assez gentil, et je ne pouvais prétendre à mieux que cela."

Le courtier reprit :

—Nous avons encore Lyon et Strasbourg qui offrent quelques chances. En voulez-vous ?

—Comment donc ! mais très volontiers. Si l'on ne réussit pas d'un côté, on se retourne de l'autre. Il faut toujours avoir plusieurs cordes à son arc, dit le proverbe.

—Je vous inscrit donc pour Strasbourg et Lyon. Toujours deux mille !

—Oui, tenons-nous à ce chiffre.

—Vous n'êtes pas pour longtemps à Paris ?

—Je désirerais partir le plus tôt possible.

—Et vous êtes pressé de réaliser.

—Je vous l'avouerai.

—Alors pas de fin courant, ce sera au comptant.

—C'est cela, du comptant ! vous êtes un homme admirable.

—Maintenant que nous nous sommes entendus, je vous quitte pour m'occuper de vous, à moins que vous ne préferiez m'accompagner ?

—A quoi bon ? Si cela n'est pas nécessaire, j'aime autant faire un tour de promenade.

—Soit. Vous me retrouverez ici à trois heures ; ou bien, j'aurai l'honneur de me rendre chez vous.

—Du tout, c'est moi qui aurai l'honneur de vous faire une visite pour m'informer du résultat.

—Et nous réglerons l'affaire, séance tenante. Voici ma carte. A bientôt, monsieur.

Le comédien, tout joyeux, retourna au Palais-Royal pour faire part à ses amis des douces espérances qui venaient illuminer son horizon dramatique. Une impatience facile à comprendre le ramena vers trois heures sous le péristyle de la Bourse ; comme la première fois, il y rencontra le Bordelais qui en le voyant s'écria :

—Encore ici ! ah ! ça, vous êtes donc décidément un agioteur !

—Moi ! par exemple ! ... je suis le plus heureux des hommes ; je vais avoir un engagement et je vous le devrai.

—Comment cela ?

—Mais sans doute un engagement superbe à Lille, à Lyon ou à Strasbourg, avec deux mille francs d'appointemens. Combien je vous remercie de m'avoir mis en relation avec cet excellent courtier dramatique, un homme très entendu, et qui paraît sûr de son affaire.

—De qui donc me parlez-vous ?

—De ce monsieur à qui vous m'avez présenté tout à l'heure, ici même.

—Mais vous me parlez de courtier dramatique, et ce monsieur est un courtier d'actions de chemins de fer.

—Allons donc ! vous voulez rire ; nous avons causé théâtre et engagements pendant plus de vingt minutes....

Le Bordelaise se fit répéter mot pour mot la conversation, et il lui fut aisé de démêler et de saisir la méprise.

—Eh bien ! mon cher, reprit-il ; vous êtes beaucoup plus heureux que vous ne le pensez. Notre courtier a pris à la lettre le titre de financier que je vous ai donné devant lui, et il vous a fait faire une opération considérable sur les chemins de fer.

—Une opération considérable, à moi, qui n'ai pas le sou !

—Oh ! cela se voit souvent ici, vous n'êtes pas le seul qui spécule sans argent. Le tout est d'avoir du crédit, et ma recommandation vous en a donné.

—Mais si je perds ?

—Rassurez-vous, vous avez joué à la baisse ; les actions ont baissé, vous avez gagné. Votre bénéfice ne fait de tort à personne et ce qui se passe ici tous les jours vous autorise à l'accepter sans scrupule. Recevez donc ce bientait que vous envoie la Providence.

Le vieux comédien se rendit avec le Bordelais chez le courtier qui lui présenta un bordereau, donnant au total un bénéfice net de vingt-cinq mille francs.

—Demain, monsieur, lui dit le courtier, je prendrai vos ordres, car vous comptez sans doute poursuivre cette bonne chance ?

—Ma foi non, répondit l'artiste, je ne veux pas abuser des faveurs du hasard ; j'ai assez joué, et je me tiens à ce premier succès.

Vingt-cinq mille francs placés en viager lui donnaient un revenu de cent louis. C'était bien au-delà de ce que le pauvre comédien avait jamais osé espérer dans ses rêves les plus ambitieux. L'erreur d'un moment avait fait plus pour lui qu'une longue carrière de pénibles travaux. Au milieu de tant de fortunes scandaleuses qui s'élèvent chaque jour les orages de la Bourse, il est consolant de voir le hasard racheter quelques unes de ses fautes de [illegible] en assurant l'avenir d'un vieil artiste que le théâtre abandonnait.

EUGENE GUINOT.

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.
MERCREDI SOIR, 3 juin 1846.

COTON—Environ 1300 balles ont été vendues aujourd'hui aux prix précédents.

SUCRE—Les ventes qui ont eu lieu ont été faites aux prix d'hier—point de transactions importantes dans les mélasses.

FARINE—Environ 1000 barils se sont faits à $3 50, et 363 barils farine Ohio endommagée ont été vendus à l'encan à $2 30.

MAIS—10,000 boisseaux ont trouvé preneurs aux prix de 38 à 42 cents le boisseau.

Quant aux articles de provisions il n'y a [illegible] de remarquables.

Le change et le fret sont sans changements.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navires R G Shaw, Matthews, Boston. J H Ashbridge
Cabot, B[illegible], Genève. Fosdick & Bro
Goël. Louisa Antoinette, Blake, Brazos St Jago. capitaine

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Alabama, Windle, des Brasos St Jago.
Navires Elisa, Exter, de Brême.
Union, Railroad, de New York
Yazoo, Wattington, de New York
Suffolk, Snow, de Boston.
Barque Cornelia, Young, de Rio Janeiro.
Bricks Helen McLeod, Marston, de Vera Cruz.
Henry Lee, Larde, de Galveston.
Joseph Gates, de New York.
Tourterelle, Lebourge, de la Guadeloupe.
Goëls. Mary Broader, de Matagorda.
Fame, Porter, de la Mobile.
Roan, Doring, de la Mobile.
Decatur, Peterson, des Brasos St Jago.
Ranger, Smith, d'Apalachicola.
Steamers Creole, Heirn, de Mobile.
Charlotte, Hendricks, du Lac Providence et Princeton.
Exchange, Allen, de la côte.
Montezuma, Kelly, de Mobile.
Majestic, Streek, de Lafourche.
Highlander, Stettinus, de St Louis.
Cora, Kimball, des Natchitoches.

EN RIVIÈRE—MONTANT.

Barque Cornelia, Young, de Rio Janeiro.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE
Great Britain	mai 9	juin 6
Hibernia	mai 19	juin 16
Great Western	mai 30	juin 25
Caledonia	juin 4	juillet 1

DATES.

New-York	mai 26	Liverpool	mai	4
Washington	mai 27	Havre	mai	3
Charleston	mai 29	Mexique	mai	25
Texas	juin 1	Havane	mai	18

L'attention des capitalistes est appelée sur la vente des belles propriétés en briques situées au coin des rues Tchoupitoulas et Delord, provenant de la succession de James Flood. Cette propriété mérite l'attention des capitalistes et la vente en sera faite par Beard, Calhoun & Co, encanteurs. Le [illegible] être continué à l'Arcade.

Décédé hier, à 6 heures de l'après-midi, M. ANTOINE SOURD, à l'âge de 66 ans, natif de Marseille. Ses amis et connaissances, et les FF.·. maçons sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu [illegible] après-midi à 4 heures. Le corps est exposé chez son gendre M. Galle, rue d'Amour, en face de la rue de l'Histoire, attenant à l'Etoile Polaire.

SIROP DE M. E. K[illegible]DER, contre le Choléra, la Dyssenterie et la Diarrhée, remède sans pareil pour la guérison de ces maladies—à vendre au Dépôt du Remède Magique de Dalley, [illegible] Chartres.

BAUM[illegible]
[illegible]

UNE jument de [illegible] Tchoupitoulas. S'adresser à M. P. [illegible] Baker, Bourbon près la rue [illegible]

DETENU à la geole de la paroisse [illegible] un nègre nommé YOUNAL, [illegible] M. Segur, de la paroisse d'[illegible] nègre paraît être Africain d'origine, [illegible] et français.
[illegible]—Un nègre nommé JOHN, [illegible] [illegible] walker, au-dessus de Bâton Rouge. C'est [illegible] de taille moyenne, les yeux saillans. Les [illegible] de ces nègres sont priés de les retirer en [illegible] à la loi.
[illegible] paroisse St. Jean Baptiste, 1er juin 1846.
A. LUMINAIS, [illegible]

VENTE pour CAUSE DE LIQUIDATION A 50 Pr. Ct. AU-DESSOUS DU PRIX.
[illegible] soussignés, voulant fondre entièrement leur stock de marchandises, offrent à vendre d'ici au 15 juin, les articles suivans
[illegible]

[illegible] CHAUVIN & LEVOIS, [illegible] rue de Chartres.

Occasion d'acheter à bon marché, des Bijoux, Montres, Boîtes à Musique et Outils d'Horlogers.

VENTE au prix coûtant pour clore les affaires positivement le premier du mois prochain.

M. L. LION, No. 120, rue de Chartres, encoignure St-Louis, informe respectueusement les horlogers, les marchands et toutes autres personnes qui ont besoin d'articles dans son genre d'affaires, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de montres pour dames, messieurs et jeunes personnes ; bijouterie de tous genre, et un grand lot d'outils pour horlogers. Le tout à vendre au prix coûtant pour clore ses affaires [illegible]

M. L. Lion prie les [illegible] acheter à bon marché, de venir [illegible] en vente.

N'oubliez pas qu'à la fin du mois, ce magasin sera fermé. [illegible] M. L. LION.
4 juin—3 en 6j

REÇU par le navire Elizabeth Ellen, venant du Havre, et à vendre à la pharmacie de A. A. Peychaud, 123, rue Royale :
Sirop anti-phlogistique de Briant.
Idem pectoral de Lamouroux.
Idem de pointes d'asperges de Johnson
Idem de mou de veau de Degenetais
Pâte " " idem.
Idem pectorale de Régnauld.
Idem " de Nafé d'Arabie.
Chocolat de Menier, première qualité
Remède de Le Roy, par Lequoy Cottin
Anti-Glaireux, de Guillé.
Hyposulfite de soude pour Daguerréotype.
Tripoli porphyrisé pour idem.
Brôme pur idem.
Hydrosulfite de soude pour bains.
Gélatine concassée.
Idem pour blanc manger.
Extrait de Monesia.
Pommade de Fontaine, pour la peau.
Fèves de St. Ignace.
Biberons de Darbo, avec mamelon de rechange.
Fécule de pommes de terre très fraiche.
Huile de foie de morue idem.
Idem de Napht rectifiée.
Seringues à pompe perfectionnées.
Clyso pompes complets de Petit.
Capsules gélatineuses de Raquin.
Brosses à dents, fines et assorties.
Plaques à cautère métalliques.
Pois à idem d'Iris.
Idem à idem de Frigerio.
Assortiment de suspensoires en tricot.
Idem de plantes, fleurs, racines et semences.
Idem d'huiles essentielles.
Idem d'instrumens de chirurgie.
Idem idem de gomme élastique.
Idem idem de dentiste.
Idem idem de produits chimiques, etc. etc.
4 juin—3

ON a besoin immédiatement d'un Maître d'Etude au Lycée de Franklin, encoignure des rues Royale et Hopital. On donnera la préférence à quelqu'un parlant les deux langues. S'adresser au Lycée, après cinq heures de l'après midi. 4 juin

J LATOUR informe le public que MM. Thierry frères, Marchands Tailleurs, sont ses mandataires généraux et chargés de ses affaires par procuration, pour cause de départ. 4 juin—6

MAQUEREAUX du Sud No. 3—100 barils en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co,
4 juin. 49 Commune

CIRAGE de Mason—En débarquement du Robert Morris, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
4 juin. 49 Commune

MAQUEREAUX—100 barils et 50 demi barils No. 2, et 150 barils idem du Nord, No. 3, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
4 juin. 49 Commune

MAQUEREAUX No. 1—100 demi barils en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co.
4 juin. 49 Commune

SAVON de Livermore & Son—300 caisses et 250 demi dito, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
4 juin. 49 Commune

TABAC—600 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
4 juin. 42 Gravier

AMANDES sans coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN,
4 juin. 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en bon ordre, à vendre par L. CANTIN,
4 juin. 42 Gravier

SUCRE HAVANE—300 caisses blanc jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
4 juin. 42 Gravier

CAFE—400 sacs Havane du vert, et 700 do Rio, fin vert, à vendre par L. CANTIN,
4 juin. 42 Gravier

JEUNE GARDE A CHEVAL.

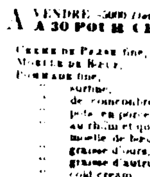

La compagnie se réunira dimanche 7 du courant, à 10 heures du matin, en comité général, au-dessus du café de la maison rouge, pour délibérer sur des affaires qui intéressent le corps.
Par ordre du capitaine.
Cr. BACON, 4 juin. [illegible]

A VENDRE—5000 Douzaines de PARFUMERIE A 30 POUR CENT DE DIMINUTION.

	Pièce	Douz
CRÈME DE PERSE fine, pour	10	$1
MOELLE DE BŒUF,	20	1 50
POMMADE fine,	10	1
" surfine,	20	2
" de concombre,	15	1 50
" pots en porcelaine	35	3 50
" au rhum et quinquina,	35	3 50
" moelle de bœuf,	35	3 50
" graisse d'ours,	35	3 50
" graisse d'autruche,	35	3 50
" cold cream,	35	3 50
EAU DE COLOGNE, en litre, bouché,	60	6 00
" en demi litre,	40	4 50
" en quarts de litre,	25	2 75
" en huitièmes de litres,	20	1 75
VINAIGRE de rouge	20	1 50
OPIAT pour les dents,	25	2
EAU DE BOTOT,	$1 00	9 00
POUDRE pour les dents,	25	2
COSMÉTIQUE,	1 00	9
POMMADE du Dr. Dupuytren pour faire pousser les cheveux	60	6 50
BANDOLINE FIXATEUR,	40	4
HUILE ANTIQUE,	20	1 75
" "	15	1 50
MACASSAR,	20	1 50
" "	10	60
SAVONS,	20	1 50
CRÈME D'AMANDES AMÈRES, de Rose, pour la barbe,	40	3 50
SÉLÉNITE, pour teindre les cheveux	50	4
Extrait carré taillé, pour mouchoirs,	50	4
" "	40	2 50
" "	30	2 50
COSMÉTIQUE,	25	2
"	35	80
"	10	1
"	20	2
EAU DE VIE de lavande, 1/4	20	1 75
Ambrée, litre,	$1 00	9
POUDRE DE RIZ,	35	6 25
"	25	2
HOUPPE,	20	1 75

Dépôt d'huile désoxigénée de Mutel, garantie inoxidable, pour les horlogers et mécaniciens.

Constamment en magasin, un grand assortiment de chemises, cravates, parapluies, cannes, bretelles, brosseries, peignes, gants, ornements de coiffure, bourses, éventails, rasoirs, ciseaux, boîtes nécessaires, mouchoirs, foulards, masques, jouets d'enfant, et beaucoup d'autres articles non détaillés, le tout au plus juste prix.
THS. MOREAU,
151, Royale, encoig. Toulouse et 36, St. Charles,
26 juin. En face l'Hôtel St Charles.

B. O. VIGNAUD
No. 41,
RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par les navires Taglioni, du Havre, Kelly et Ondiaka, d'Angleterre, et d'autres récemarrivages du Nord, un assortiment complet d'articles de ménage et de fantaisie, qu'il vendra à des prix très modérés.

PORCELAINE FRANÇAISE.

Services de table en porcelaine blanche, à filet or et à fleurs, tels que : services à dîner, à dessert, à déjeûner et à thé, à vendre par pièces ou par services. Aussi : porcelaine épaisse pour restaurant et porcelaine durc allant au feu ; garniture de toilette &c. &c.—Ayant pris des engagemens avec les principales fabriques, il en aura toujours un assortiment bien complet qu'il vendra au plus bas prix, en gros et en détail.

VERRERIE.

Tout ce qui constitue le service de table, de maison, d'hôtel et de café, tels que compotiers, coupes, couvre-fromage, vases à celeri, sucriers, carafes diverses, pots à eau, gobelets de tous genres, verres à pied, à champagne, à vin, à liqueur, cylindres, globes et cheminées pour lampes &c &c. de toutes qualités et prix, en cristal et verre uni, moulé et de divers taillages.

PLAQUÉS.

Services à thé complets, cafetières, sucriers, beurriers, porte-liqueur et huiliers, forme anglaise et française, salières, bouts-de-table, réchauds, porte-bouteilles, bols-à-punch, bouchons, casse-noisette, corbeilles et plateaux de toutes dimensions, mouchettes, bougeoirs, chandeliers à vers, candélabres, chandeliers à vérine &c. &c.

LAMPES ET ORNEMENS.

Lampes solaires, astrales, anglaises et américaines, carcelles de toutes dimensions et modèles nouveaux, en bronze, or moulu et cristal, lampes de bureau, de corridor &c. girandoles à cristaux, à 1, 2, 3 et 5 lumières, placards en bronze et dorés ; beaux lustres en bronze et en cristal. Un bel assortiment de pendules de nouveaux modèles, très variés ; coupes et candelabres en marbre, bronze et autres. Aussi, un bel ornement d'autel, composé d'un crucifix et de flambeaux tout dorés.

FANTAISIES.

L'assortiment le plus complet en articles de goût et de fantaisie en porcelaine à décors, cristal blanc et de couleurs, et en bronze, tels que : verres d'eau, tête-à-tête, veilleuses, coupes, vases, cornets, vides-poches, flacons à sujet et autres, jardinières, boîtes à poudre, baguiers, gobelets, tasses, écuelles, encriers, bougeoirs, chandeliers. Un choix très varié de bénitiers, garnitures de cheminée, de toilette et de lavabo, &c. &c.

ARTICLES DE MENAGE ET DIVERS.

Coutellerie anglaise de table ; couverts en argent allemand et plaques. Ferblanterie, telle que cafetières patentées, de capucin et autres, cafetières ordinaires, chocolatières, casseroles, bouillottes, réchauds, chauffe-plats, plateaux peints de toutes qualités et grandeurs ; garde-manger, couvre-plats en fil de fer et en osier, crachoirs, chandeliers, bougeoirs, réchauds et pompes à jardin en cuivre, pots à eau, théières, cafetières, sucriers, crachoirs en britannia, garnitures de cheminée, pots à eau, crachoirs, urnes, fontaines en faïence, terre. Sucriers couverts pour buvettes, boîtes à dés, damiers, dominos &c., fleurets, gants, sandales et d'armes &c. &c.

[illegible] marchands de la campagne pourront se procurer, [illegible] française, verrerie et autres articles en gros, au prix de N. York. 15 déc

Nouveautés de Paris.

[illegible] signe à l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, et Elizabeth, il est en possession d'un choix d'articles de printemps qu'il désire écouler à bas. Son assortiment se compose de : mousselines, haute nouveauté, balzorines, jaconat, français, barège riche pour robes, dito extra fin, un [illegible] châles et écharpes de toute description, [illegible] et blanc.
[illegible]
R. D. FANIS, 146 rue Royale

ARTICLES [illegible] d'une [illegible] caisses huile d'olive superfine, [illegible]
[illegible] CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas
25 mai

M[illegible] TAYLOR, suivis de "Le [illegible]
V. HEBERT, [illegible] Chartres

Messieurs les éditeurs de l'*Abeille*,—Veuillez annoncer JULES DAVID comme candidat à la place d'alderman du second district de la Première Municipalité, à la prochaine élection.

FLEURY GENERELLY est candidat pour la place de constable du juge-de-paix du 4me district, compris entre la rue St Louis et l'Esplanade. St d'anciens services et une grande expérience acquise comme député marshal depuis la formation des Cours de Cité, et comme principal député shérif de la paroisse d'Orléans pendant cinq années, sont des titres à la faveur populaire pour l'emploi qu'il sollicite. FLEURY GENERELLY sera élu
1814 et 1815

Messieurs les Editeurs—Veuillez annoncer M. J. B. CROZAT comme candidat pour l'office de Constable, pour le 4me juge de paix, dans le district compris entre les rues St. Louis et Esplanade. Il sera soutenu par ses nombreux amis.
BEAUCOUP DE VOTANS.

Monsieur l'Editeur—Veuillez annoncer M. F. L. REINECKE comme candidat à la place de CONSTABLE pour le district compris entre les rues du Canal et St. Louis.

MM. LES EDITEURS,
Veuillez annoncer que Mr. FRANÇOIS COQUET est candidat à la place de Constable pour la Municipalité No. 3, et qu'il sollicite le suffrage de ses amis.

A M. l'Editeur de l'*Abeille*,—Veuillez annoncer que M. G. ROMAIN est candidat à la place de constable du quatrième juge de paix de la 1re. Municipalité, dans le district compris entre les rues St. Louis et Esplanade, et qu'il sera soutenu par
LA MASSE DES VOTANS.

M. l'*Editeur*.—Veuillez annoncer M. S. PHILLIPS comme candidat à la place de constable du juge de paix de la Première Municipalité, pour le district No. 3, compris entre les rues du Canal et St-Louis.

M. l'Editeur—A la sollicitation de mes amis veuillez m'annoncer comme candidat à la place de constable à la prochaine élection, pour le district compris de la rue St. Louis à la rue de l'Esplanade, pour la quatrième Cour de juge de paix.
P. H. HUARD.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JOSEPH ULYSSE CHEVALIER, comme candidat à la place de CONSTABLE du 4me juge de paix de la première municipalité, dans le district compris entre les rues St. Louis et Esplanade.

MM. LES EDITEURS,
Veuillez annoncer que M. JACQUES CHARBONNET, député collecteur de M. Jules Leblanc pour la taxe d'Etat, est candidat pour la place de Juge-de-Paix des 5 et 6me districts représentatifs compris entre la rue St.-Louis et la rue de l'Esplanade, et qu'il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE D'AMIS

MM. LES EDITEURS,—Veuillez annoncer HENRY GUYOL comme candidat pour la place de Constable de la Municipalité No. 3.

M. l'Editeur—Veuillez annoncer MIGUEL HERNANDEZ, Jr. comme candidat pour la place de CONSTABLE du juge de paix, créé pour les 7me, 8me et 9me districts représentatifs, compris dans la 3me municipalité. Il sera soutenu par ses nombreux
AMIS

Nous sommes autorisés à annoncer M. FRANCIS MOUNEY comme candidat à la place de CONSTABLE de juge de paix dans la 3me municipalité.
SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JOHN P. WALDEN comme candidat à la place de constable pour le district compris entre les rues du Canal et St Louis, 1re municipalité.

Pour Constable de la Municipalité No. Trois
EMILE BEAUREGARD

Pour CONSTABLE de juge de paix du district compris entre les rues St. Louis et Esplanade
THEODORE J. WILKINSON.

Nous soussignés, membres du barreau de la Nouvelle-Orléans, recommandons fortement à nos concitoyens, M. A. L. MICHEL, comme étant très propre à remplir les devoirs de constable du juge de paix No. 4, entre les rues St. Louis et Esplanade.

John R. Grymes,	C. Roselius,
R. Hunt,	C. M. Conrad,
Louis Duvignaud,	Alphonse Canonge,
Cyprien Dufour,	L. Castera,
Martin Blache,	Louis Eyma,
Thomas J. Durant,	J. F. Pepin,
Lucius C. Duncan,	A. K. Joseph,
P. Biron,	Z. Latour,
H. R. Grandmont,	P. Ord,
Charles Delery,	Chas. M. Randall,
Samuel F. Glenn,	E. A. Bradford,
J. Durell,	M. Greiner,
Félix de Courmont,	John Culbertson,
Robert Preaux,	Richard M. Carter,
Alfred Hedin,	W. C. Budd,
J. A. Rozier,	E. S. Gould,
Wm. Andry,	L. P. Canonge,
T. W. Collins,	George K. Rogers.

SARDINES—150 boites, dites 3/4, sardines à l'huile, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD
1 juin. 99 rue de la Douane

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux de soie de Paris en débarquement du navire Elizabeth Ellen et Chateaubriand, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD
1 juin. 99 rue de la Douane

COGNAC—10 demi pipes et 20 quarts de pipes Cognac Pellevoisin, quatrième preuve, 10 barils Cognac de 1825, marque de Pellevoisin, première preuve, 10 tarines de 1840, marque Pellevoisin, première preuve, article supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD.
1 juin. 99 rue de la Douane

BAINS! BAINS!!

MONSIEUR F. W. BENSIECK prévient respectueusement ses amis et le public, que DIMANCHE, 31 mai, il ouvrira ses bains flottants à Alger, vis-à-vis cette ville, entre les ferries de la première et de la seconde Municipalité. Il espère que l'on voudra bien lui continuer le patronage que l'on a bien voulu lui accorder jusqu'ici.
30 mai—3

O. TALAMON, 44 RUE DE CHARTRES,

OFFRE à vendre en débarquement des navires Ancona et Pactolus, du Havre
300 douzaines mouchoirs Madras, français, qualité supérieure et autres.
10 balles cotonnade française, belle qualité, unies et à dessins nouveaux. O. TALAMON,
30 mai. 44 rue de Chartres

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis que leur nouvelle maison No. 25, Broadway, au coin de la rue Morris, New-York, sera ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien negligé pour rendre leur établissement commode et agréable, et feront tous leurs efforts pour justifier la confiance du public.
New-York, 20 mai 1846. 30mai—90

ON désire acheter au comptant un negre ou mulatre créole, de 14 à 16 ans, s'adresser 22 rue St. Louis.
30 mai

CHAMPAGNE—200 paniers, marque de la Clef, Cordon vert et marque de Lorme, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 mai. 34 Vieille Levee

CAFE DE LA HAVANE—180 sacs, débarquement récent et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 mai. 34 Vieille Levee.

CIGARES de la Havane, différentes marques, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 mai. 34, Vieille Levee.

TABAC—En feuilles, de la Havane—20 balles de Vuelta de Abajo, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 mai. 34 Vieille Levee

BOUCHONS pointus et autres, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 mai. 34 Vieille Levee

DIVERS—40 caisses Absynthe de Sauvageot et Brunnaton ; 40 dito Vin Muscat de Frontignan ;
50 caisses Liqueurs assorties de Bordeaux et de Marseilles ;
100 paniers Huile d'olive de Plagniol ;
150 caisses Vin Curcier, Haut Brion ;
40 do The Young Hyson, Pouchong et poudre à canon ; 150 dito Salaisons ;
20 paniers Guignolet d'Anger, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 mai. 34, Vieille Levee

EN magasin et à vendre par le soussigné—100,000 cigares, importation directe de la Havane, tels que Regalias, Canones, Millares, Principes, &c. à vendre à bon marché par S. V. BARRETT,
30 mai. 21 Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné : 20 caisses liqueurs assorties, 30 caisses Curaçao de Hollande, 20 do Maraschino de Zara, 300 caisses Muscat de Frontignan et Lunel, 100 caisses sirop de limon, 25 caisses sirops assortis.
S. V. BARRETT, 21 Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné—2000 caisses vin rouge différentes qualités, 300 caisses vin blanc do en grandes et 1/2 bouteilles, 10/4 pipes Cognac, 4me preuve, 10/4 pipes madère imitation 50 caisses fruits assortis à l'eau de vie. S V BARRETT.
30 mai. 21 Gravier

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, Jaune et Brun, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
30 m. 32 Vieille Levee

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment à vendre par J M CABALLERO,
30 mai. 32, Vieille Levee

BLANC DE PLOMB No. 1, de Philadelphie, en magasin et à vendre par RICKER & PEARSON, 62 Camp
30 m.

SERPENTINE—Un ballot, à vendre par RICKER & PEARSON,
30 mai. 62 Camp

REÇU—par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné :
3000 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque B Guillous ;
1500 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice (grandes bouteilles)
350 paniers vin de Champagne
900 caisses liqueurs assorties, 50 do câpres,
50 do maraschino, do curaçao
30 do Maraschino, 25 do savon de Marseille ;
25 do cerises au jus.
70 barils et quarts vin de Sicile
35 barils et quarts vin de Malaga
100 caisses vin rouge des marques St Julien et la Mission ; 250 paniers anisette,
40 paniers et 1/2 paniers Guignolet ; 300 do bouteilles vides ;
275,000 bouchons. AUG. MOLIER,
30 m. rue St-Louis, No. 90.

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barillets, demi et quarts de barillets, garantie l'égale des marques favorites, en vente chez les soussignés, par chaque une fraction.
REYNAUD, CUCULLU & Co,
25 mai. 34, Tchoupitoulas

MARCHANDISES sèches à bon marché, provenant de l'encan—C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure Dumaine, ayant récemment acheté une grande quantité de marchandises à l'encan, afin de les vendre à très bas prix et quelques articles au-dessous du prix coûtant. Mousselines, organdis, [illegible] [illegible]
[illegible] 21 mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
2 juin 1846.

CONFORMÉMENT à une résolution passée le 1er du courant, par le Conseil de la Municipalité No. Un, il est par le présent donné que le lundi, 15 du courant, il sera procédé depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après midi, à l'élection d'un alderman pour représenter le second district de la dite Municipalité No. Un, en remplacement de M. N. Guibe, démissionnaire. Cette élection sera tenue dans le local connu sous le nom de "CAFÉ DE LA VILLE," à l'encoignure des rues St. Pierre et de Chartres, sous la direction de MM. Philippe Avegno et Jules David, inspecteurs, et Antoine Bouzager, greffier.
3 juin—4 A. D. CROSSMAN, Maire.

AUX PÈRES DE FAMILLES.

REFERENCES—Samuel J. Peters Esq., recorder Baldwin, H. Lockett Esq., Alexander Grant Esq., James Benham Esq.

Mathias HARE, maître ès art de l'Université de Dublin, a l'intention de résider avec sa famille, pendant les mois d'été, entre Lewisburg et Mandeville, sur le lac Pontchartrain. M. H. aide de son épouse, se chargera de l'éducation de quelques enfants, qui recevront une éducation solide et des soins de parents. Le local n'est qu'à trois heures de distance de la ville et est sur site des plus salubres, avec de belles promenades et d'excellents bains. S'adresser par la Poste de la Nlle.-Orléans, ou à A. Baudouin Esq., No. 7, passage de la Bourse, qui donnera tous les renseignements nécessaires. 3 juin—6

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART

UN café situé rue Ste. Anne, derrière le Théâtre d'Orléans, connu sous le nom de Café du Comte Ory, comprenant de l'installation dudit café : comptoir, chaises, glaces, tables, rideaux, pendule, fontaines, carafes, verres, batteries de cuisine, fourneaux, bouteilles vides, vins et liqueurs en damejeannes &c. Le loyer est payé jusqu'au 15 octobre ; les licences, une payée jusqu'à la fin de l'année, les deux autres jusqu'au 1er juillet.

Si le café n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 6 juin à dix heures A. M. il sera vendu par MM. F. Fernandez & Whiting, à l'encan, ledit jour, à 4 heures P. M. Pour les conditions, s'adresser audit café, ou à M. F. Fernandez encoignure St Louis et Chartres. 3 juin

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,
3 jn. 39 rue St Louis

CIGARES—300,000 des marques Ugues, Figaro, Evidencia, Cabana, Mulata, Roz, Tacon, Iberia, Victoria, Albion, Floresta, Grata, Dos Hermanas, Indias, P. Ojoly Co., Perla, Elvira, etc., qualités assorties, en magasin et à vendre par
3 juin. B VALLS, 26, Commune

GRAINES POUR OISEAUX—50 sacs, à vendre par
3 juin. B. VALLS, 26 Commune

AMANDES—8 caisses amères, à vendre par
3 juin. B. VALLS, 26, Commune

HUILE d'Anis—A vendre par
3 juin. B VALLS, 26 Commune

BOUCHONS—80,000 en sacs de 1000, à vendre par
3 juin. B VALLS, 26 Commune

SUCRE DE LA HAVANE—6 caisses jaunes, à vendre pour clore une facture, par B. VALLS,
3 juin. 26, Commune

TABAC DE LA HAVANE—Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
3 juin. B. VALLS, 26, Commune

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR PHILIPPE ALBUZZI, a transporté sa demeure de la rue Dauphine à son ancien domicile, rue Ste. Anne, No. 136, entre les rues Dauphine et Bourbon. 1 juin—1m.

DEMANDE—On a besoin d'un jeune créole comme commis dans un magasin d'épicerie au gros, sachant parler l'anglais et le français, et dont les parens résident en ville. S'adresser au No. 47 Vieille Levée.
1 juin—3

POIVRE—50 sacs de Sumatra, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40 Gravier

CHAPEAUX de soie—2 caisses chapeaux de soie, dernière mode, 1 dito dito feutre gris ; 1 dito dito feutre noir, en débarquement du Chateaubriand, et à vendre par
2 juin. H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins

CERISES en débarquement du Chateaubriand—30 caisses cerises à l'eau de vie, de Godard & Co. successeur de Gueland frères, de Paris, à vendre par
2 juin. H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Wabash, venant de New-York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
2 juin. 36 Vieille Levee

SUCRE raffiné de Boston—300 barils en pains, en morceaux et en poudre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40 rue Gravier

THE—300 colis Thé poudre à canon, impérial, hyson et pouchong, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40, rue Gravier

CAFE—300 sacs Java, vieux gouvernement, 1re qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40 rue Gravier

CLOUS—600 barriques de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—300 colis Nos. 1, 2 et 3, en barils demi et quarts de barils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40, Gravier

Fonds de la banque des Citoyens, à vendre en sommes à la convenance des acheteurs par LEOPOLD JEANNET,
1 jn. 22, rue St-Louis

BOTTES, Souliers et brodequins—32 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par J. W. DUNBAR, 30, Douane
1 juin.

A VENDRE.

UNE négresse, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, créolisée, depuis son enfance dans le pays, excellent sujet, âgée d'environ 33 ans, avec sa fille âgée de 11 ans, domestique de maison et gardienne d'enfants. Ces esclaves ne sont vendus pour aucune cause autre que le besoin ; elles sont pleinement garanties et on les donnera à l'essai. S'adresser à M. ANTHONY FERNANDEZ, encanteur, rue des Ursulines, No. 204. 2 jn—

LES MYSTERES DE L'INQUISITION.

LES livraisons de 10 à 16 de cet ouvrage, sont en vente chez Vor. HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres.
En vente à la même librairie, les ouvrages suivants :
A Dumas—La Dame de Monsoreau,
" —Le Chevalier de Maison Rouge
F. Soulié—La Comtesse de Monrion,
" —Anecdote du Comte de Monte-Christo,
E. Sue—Le Juif Errant, illustré par Gavarni, 80 portraits tirés à part, 4 beaux volumes grands in 8°.
Prix $6. 2 juin

LIBRAIRIE de Vor. HEBERT, 149, rue de Chartres, en vente :
F. V. Raspail—Manuel annuaire de la santé ou médecine et pharmacie domestiques, 1 petit volume in-8°.
Saint-George—Les Mousquetaires de la Reine.
Cure-dents camphrés, suivant l'hygiène Raspail. 2 juin

BLANCS de Baleine—200 caisses New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40 rue Gravier

SALS en Pitre—25,000 de 2 boisseaux 1/2, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40 rue Gravier

INDIGO—10 surons Caracas, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn. 40 rue Gravier

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir :
Ombrelles, grande nouveauté
Parapluies, soie noir, 24 à 36 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches.
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains.
Sous-jupes noires pour robes. Barége noirs do.
Chaussettes fil de fil pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de Chollet. Do batiste.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Epingles, fantaisie pour coiffures
Savons d'amandes amères. Do. fins assortis et en boîtes
Essences, pommades, crême de Perse. Eau de Cologne, sachets, extraits d'odeurs, caves à odeurs, philotropes, phicomes.
Rubans de fil français, assortis de numéros.
Boutons de fil, do. de nacre, do. fantaisie.
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin. F & J LACOSTE, 105, rue Royale.

COGNAC Pelvoisin en demi et quart de pipes, 4me preuve.
3000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile, de la marque de Chatelain jr, et Barret de La Rochelle.
100 demi boîtes maquereaux à l'huile,
20 paniers guignolet surfin d'Angers,
30 boîtes pâtes truffes assortis,
100 pots moutarde française,
500 demi boites petits pois,
3 boucauts casse.
200 barils noir animal en poudre,
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
99, rue de la Douane.

CORDE D'EMBALLAGE—60 rouleaux du Missouri, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
1 jn. 98 Tchoupitoulas

BEURRE—100 barrillets beurre de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
1 jn. 98, Tchoupitoulas

CHANDELLES—70 caisses marque de l'Etoile, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
1 jn. 98 Tchoupitoulas

LIQUEURS du pays—50 quartiers pipes et barils eau de vie et rhum Nouvelle-Angleterre, en débarquement du navire Monongahela et à vendre par
1 juin. ROBERTS & HALL, 75, Magasin.

AVIS—La société existante jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison de "Jordy et Brasier," se trouve dissoute ce jour aux termes de l'association. Chacun des associés s'occupera de la liquidation des affaires de la maison, et se servira de la signature commune à cet effet seulement.
Nouvelle Orléans, 25 mai 1846.
F. JORDY,
25 mai—10 E. F. BRASIER.

BON MARCHÉ AU COMPTANT.
No. 28, rue Ste. Anne, entre Levée et Condé.

P ALEXANDRE LANAUZE, importeur et détaillant en quincaillerie, fer, clous forgés et taillés assortis, outils et matériaux pour charpentiers, entrepreneurs, couleurs, huiles, verre à vitres, cordage, outils de menuisier et de charpentier de navire, outils de Conger & Watts, de Cincinnati, de Cooper, &c.
5 mai—1m. No. 28, rue Ste Anne

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 29 mai 1846.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, passée dans sa séance du 27 avril dernier, avis est par le présent donné qu'il ne sera plus permis, à partir du premier juin 1846, d'inhumer aucun corps dans le cimetière du Bayou St. Jean.
21 mai. A. D. CROSSMAN, Maire

Dépot d'Habillements pour l'Armée,
No. 20, RUE STE ANNE.

NOUS sommes prêts à fournir les articles suivans—
1,000 paires de pantalons de cotonnade, toute même couleur ; 1,000 do levites de cotonnade,
5,000 paires mousquaires en brin gris ;
500 do pantalons en Kentucky jeans gris ;
500 do levites do do ;
Toute espèce de couvertures, souliers, chemises, chapeaux, etc. 21 mai. GUNST & BELLOW

BOIS DE CONSTRUCTION.

LES entrepreneurs sont prévenus qu'ils trouveront des aujourd'hui un assortiment de planches de cyprès de toutes dimensions, sèches et de première qualité ; au dépôt rue Commune, entre St. Jean et St. Pierre. 13 mai

REÇU par le navire Chateaubriand, 500 fromages de Hollande ; 6 do Gruyère ; 300 dame-jeannes de 3 1/2 gallons, à vendre par
20 mai—6 B LANATA, 9 et 10, rue Jefferson

CHANGEMENT DE DOMICILE—L'agence de la Banque de Charleston, Caroline du Sud, a été transportée au No. 30 au No. 55, rue du Canal. 7 mai—

OLIVES D'ESPAGNE—50 barils à vendre à bas prix par St. Vor. BARRETT,
13 mai. 21, Gravier

SALAISONS—100 caisses olives verdales, 100 do capres capotes, 100 do cornichons, reçu par le navire [illegible] de Marseille, à vendre par [illegible] BARRETT,
13 mai

HUILE—[illegible] paniers huile d'olive, [illegible] le Menant et à vendre par [illegible]
12 mai

BOTTES, SOULIERS ET [illegible]
[illegible]